

SECRET

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS  
DOUANIERS ET LE COMMERCE

No 10

SECRET/21/Add.1  
25 mai 1955

PARTIES CONTRACTANTES

Original: anglais

NEGOCIATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE XXVIII

Notification par l'Autriche

Addendum

La délégation autrichienne a notifié au secrétariat, par lettre en date du 21 mai 1955, son intention de renégocier et de retirer, outre les positions du tarif autrichien énumérées dans le document SECRET/21, la position tarifaire indiquée dans l'annexe jointe à la présente communication.

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE  
NEGOCIATIONS TARIFAIRES 1955

Re: SECRET/21

Addition

au programme de renégociations et de retraits de l'Autriche.

Position du tarif autrichien	Position de la Nomenclature de Bruxelles	Désignation des produits	Droit Couronnes-or par 100 kg
403 b) 2 et c)	ex 84 15 A	Réfrigérateurs équipés d'appareils de refroidissement sans moteur	50.-
NOTE			

Pays avec lequel la concession a été négociée primitivement: SUEDE.

On ne possède pas de données statistiques concernant exclusivement le produit ci-dessus désigné. Les réfrigérateurs de ce type sont repris, entre autres articles, à la position statistique 1000 b.

Importations en Autriche (valeur en milliers de schillings autrichiens)  
(position statistique 1000 b).

1952		1953		1954	
Total	3.963	Total	5.685	Total	39.245
Suède	2.115	Suède	2.643	Rép.féd.	
Rép.féd.		Rép.féd.		d'Allemagne	29.741
d'Allemagne	1.238	d'Allemagne	2.047	Suède	5.820
Tchécoslovaquie	257	Royaume-Uni	456	Royaume-Uni	2.276
Royaume-Uni	151	Etats-Unis	245	Pays-Bas	442
		Suisse	112	Etats-Unis	392
				France	200